

Date de publication : 03/08/2018

Le Directeur général de l'Agence française de développement,

Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;

Vu le décret du 25 mai 2016 portant nomination du Directeur général de l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 26 mai 2016 ;

DECIDE :

Délégation est donnée à Madame Alya BEN HAJ ALI, chargée de l'intérim de la Responsable de la division des achats et de la commande publique, à l'effet de signer, au nom du Directeur général, du 06/08/2018 au 24/08/2018 inclus, l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions de la division des achats et de la commande publique visées au recueil d'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 25 juillet 2018
En un exemplaire original

Le Directeur général
Rémy RIOUX